

Pierre Chanliau, Stefan Bouquet, Valentin Giraud, Sylvain Stienon, Mathieu Mauvieux, Sabine Potdevin, Laura Conan, Nathanael Pebereau, Maïma Hamon-Lucas, Loélia Troubadour, Geoffrey Merli, Anaïgue Testu, Baptiste Brunet-Fortin, Zoé Guelton-Chacun, Hakan Yasar, Abdelkader Kherrat
Et les contributions des équipes depuis 2009.

PROJET PÉDAGOGIQUE

Du 08 juillet au 25 août 2018

Groupe des 16-17 ans

Association loi 1901 EVASOLEIL

01.64.34.17.16

www.colonie-evasoleil.com

info@evasoleil.com

Le sommaire

I- Carte d'identité du séjour	3
I-1- Evasoleil en quelques mots	3
I-2- Le public accueilli	4
I-3- L'environnement du séjour	5
I-4- Le centre de vacances	6
I-5- Les formules de séjour	8
I-6- L'équipe pédagogique du groupe	9
II- Les objectifs éducatifs du séjour et les démarches pédagogiques associées	10
II-1- La participation (le média)	10
1- L'assemblée de jeunes (le média)	10
2- La première veillée du dimanche soir (le média)	11
3- La préparation et l'animation des activités (le média)	11
4- Le budget (le média)	11
5- L'inter Séjours (le média)	11
6- Les 5 missions	12

II-2- L'individualisation / la personnalisation (le média)	13
1- Les références et doubles références (le média)	13
2- La vie de chambre (le média 1, le média 2)	14
3- Les relations avec les familles (le média)	14
4- Les relations intergroupes (le média)	14
5- La drogue, la cigarette, l'alcool et la sexualité (le média)	14
II-3- Le vivre-ensemble (le média)	15
1- Favoriser le vivre-ensemble (le média)	15
2- Sensibiliser les jeunes à leurs droits (le média)	15
II-4 Eduquer à l'usage des réseaux sociaux (le média)	16
III- Les traductions pratiques du projet	17
III-1- Le rôle de l'animateur	17
1- Avant le séjour	17
2- Pendant le séjour	17
III-2- Le rôle et les fonctions de l'assistante sanitaire	17
1- Pour le rôle de l'assistant sanitaire de l'équipe de direction :	18
2- Le rôle de l'assistant sanitaire de référence de chaque groupe:	18
III-3- Le rôle des animateurs sur la plage, pendant la baignade	19
1- Généralités :	19
2- Rappel des règles essentielles +de 6 ans :	19
3- Coup de soleil :	20
4- Rôle de l'animateur sur la plage	20
III-4- En convoyage	21
III-5- L'environnement du séjour: Posture et communication de l'équipe	22
1- La ville (le média)	22
2- La présentation du centre (le média)	22
3- Les activités de prestation (le média 1, le média 2)	22
4- Le bruit (le média)	22
5- Le ménage (le média)	22
6- Le tri et la gestion des déchets (le média)	23
III-7- L'hygiène et la gestion du linge	23
1- L'hygiène (le média)	23
2- La gestion du linge (le média)	23
III-8- La gestion du matériel	23
1- La régie matériel (le média)	23
2- L'utilisation des vélos (le média)	23
3- Les véhicules (le média)	24
III-9- La nourriture	24
1- Les repas (le média)	24
2- Les goûters (le média)	24
3- Le petit-déjeuner (le média)	24
4- Les régimes spécifiques (le média)	24
IV- L'outil vie de chambre	25
V- Journées 1 et 2 juillet & août:	26

I- Carte d'identité du séjour

I-1- Evasoleil en quelques mots

Evasoleil est une association **d'éducation populaire** créée en 2008 par des professionnels de l'animation socioculturelle. L'association a été imaginée pour expérimenter des approches inédites d'apprentissage à la citoyenneté et de « particip'action » des enfants et adolescents. Elle a pour but de faire vivre la rencontre des publics au sein de ces séjours.

Evasoleil concrétise cette idée originale chaque année en s'appliquant sur la qualité des séjours ACM et des formations qu'elle propose. **Chaque adhérent est ainsi accompagné à agir dans le groupe, en fonction de ses envies, de ses besoins, de sa personnalité.** Evasoleil fidélise partenaires et familles appréciant les moyens déployés par cette association à taille humaine.

Le projet éducatif est traduit en objectifs concrets dans ce projet pédagogique. Une version est en ligne sur le site internet :

<http://www.colonie-evasoleil.com/montalivet-description-du-sejour/>

Ses piliers sont le **vivre-ensemble**, la **participation** du public dans l'organisation des séjours, la **personnalisation** des séjours, le respect des **liens familiaux** et la **découverte de l'environnement** proche du séjour.

Le projet **CIDEing for Change** est un projet à part entière qui existe depuis 2015. Il a pour objectif de promouvoir les droits de l'enfant et de sensibiliser le plus grand nombre à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Cette année, il s'agira de créer un court métrage qui aura pour but de montrer comment dans nos séjours nous faisons vivre concrètement les droits de l'enfant.

I-2- Le public accueilli

Le public est issu de tous les horizons géographiques, sociaux. Nous accueillons tous les publics mais pas de groupes constitués (mairies, CE). Les jeunes sont inscrits par leurs familles ou des institutions (conseils généraux et services associés). Certains peuvent être étrangers (espagnols notamment), énurétiques, en situation de handicap (mais avec une autonomie correcte) ...

La plupart des jeunes restent une ou deux semaines. Le groupe est ainsi renouvelé environ par moitié chaque semaine de l'été.

Certains jeunes sont inscrits pour faire du surf, d'autres pour l'équitation, d'autres pour un séjour multisport enfin d'autres jeunes (de plus en plus nombreux) viennent parce qu'ils connaissent ou s'intéressent à notre projet et notre séjour (le site, le bouche à oreille ou d'anciens adhérents). Les adhérents d'Evasoleil sont les jeunes, pas leurs parents.

Particularités liées à l'âge :

A 16/17 ans, on a l'envie d'être considéré comme un adulte. Les tentatives de poser des cadres peuvent vite être considérées comme une atteinte à sa liberté individuelle qui est en train de s'affirmer. L'envie de tester les cadres et ses limites peuvent être fortes. Le groupe des 16/17 ans donne souvent naissance à un/des leaders impactant fortement le

groupe. L'animateur devra mesurer ses diverses influences pour les réguler ou s'appuyer dessus.

Les valeurs, les goûts, les opinions se structurent et deviennent un élément important de la personnalité. Il est important d'accompagner les débats et discussions car les idées émises sont plus personnelles et donc plus ancrées. Les émotions peuvent vite prendre le dessus. Il faut donc réussir à prendre du recul sur les situations, afin d'être une personne ressource et non quelqu'un qui aurait la "tête dans le guidon" comme eux. La technique du "feed back" permet de accompagner le jeune dans l'analyse de la situation, l'écoute de ses besoins et dans la construction de sa propre solution. L'écoute bienveillante est très importante.

A 16 ou 17 ans on commence à être forgé par les expériences vécues et celles-ci peuvent être très éloignées d'un jeune à l'autre. Nous pouvons donc trouver différents degrés de maturité, différentes pratiques de vie qu'il convient de mesurer pour construire un vivre ensemble de qualité. Il est donc important d'avoir une relation individualisée avec chaque jeune et de veiller à la place de chacun au sein du groupe ; les moments d'activités comme la pêche ou aller faire des courses peut servir de moment d'échange intimes, permettre de faire le point et désamorcer des situations. Le regard du groupe compte énormément et peut conditionner les comportements individuels dans des limites parfois dangereuses : look, vocabulaire, "paris" etc... Afin de réguler ces influences, l'animateur doit avoir une bonne connaissance du groupe et pouvoir agir en finesse dessus.

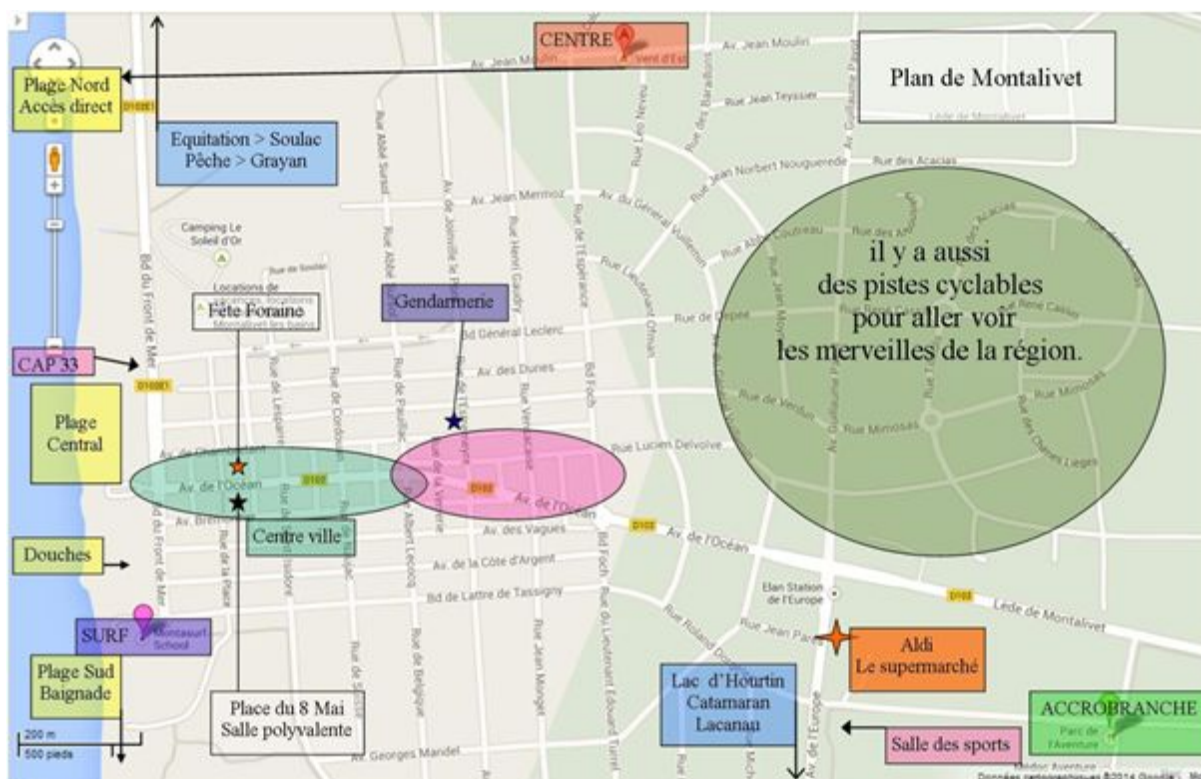
L'objectif visé pour le groupe est l'auto-gestion concernant la vie collective et les activités. L'animateur doit les accompagner sur ce chemin en observant, écoutant, questionnant et non en apportant des réponses toutes faites. Ce fonctionnement doit être compris par le jeune qui doit y voir la possibilité d'organiser ses propres vacances avec ses propres envies dans le partage et la bienveillance. Il est nécessaire qu'ils aient conscience d'exercer un réel pouvoir si on ne veut pas que les temps de vie collective soient vécus comme un fardeau et les activités comme une contrainte qui devrait être prise en charge par les animateurs. L'animateur doit inciter à la curiosité, à la découverte en s'intéressant aux goûts du jeune, et en montrant les possibles. La régie matériel peut être une grande ressource car il y a beaucoup de matériels pouvant permettre de faire naître des idées d'activités.

I-3- L'environnement du séjour

Montalivet, en Gironde, au dessus du bassin d'Arcachon, est proche de Lacanau (50 km), Hourtin (20 km), Soulac (18 km). Situé en bord de mer, dans des forêts de pins. Les plages, souvent bordées de dunes, sont larges et longues de plusieurs dizaines de km. L'océan, entre 18 et 22° en moyenne estivale, est dangereux : De nombreuses baïnes, courants et de fortes vagues nécessitent des baignades prudentes. L'océan est propice au surf, s'il est encadré par des professionnels brevetés d'état.

La ville est petite et les commerçants sont regroupés dans une rue, donnant sur la mer : restaurants et snacks, magasins de souvenirs et vestimentaires. Une mini fête foraine en son centre animée jusqu'à tard le soir. La ville est animée les soirs d'été par de fréquentes fêtes, concerts, et un feu d'artifice chaque mois. Chaque matin, se tient un marché mi couvert très animé et fort agréable.

Toutes les colonies se situent dans le même « quartier » de Montalivet, à environ 15 min à pied de la ville, et 20 minutes de la plage surveillée. On y trouve la FOL 69, Vacances NRJ, UCPA, ... Entourées de pistes cyclables, elles sécurisent la plupart des déplacements à vélo. Dans les forêts de pins en bordure de village, tous les centres ont une intimité agréable.



I-4- Le centre de vacances

Association Vent d'Est

9 avenue Jean Moulin

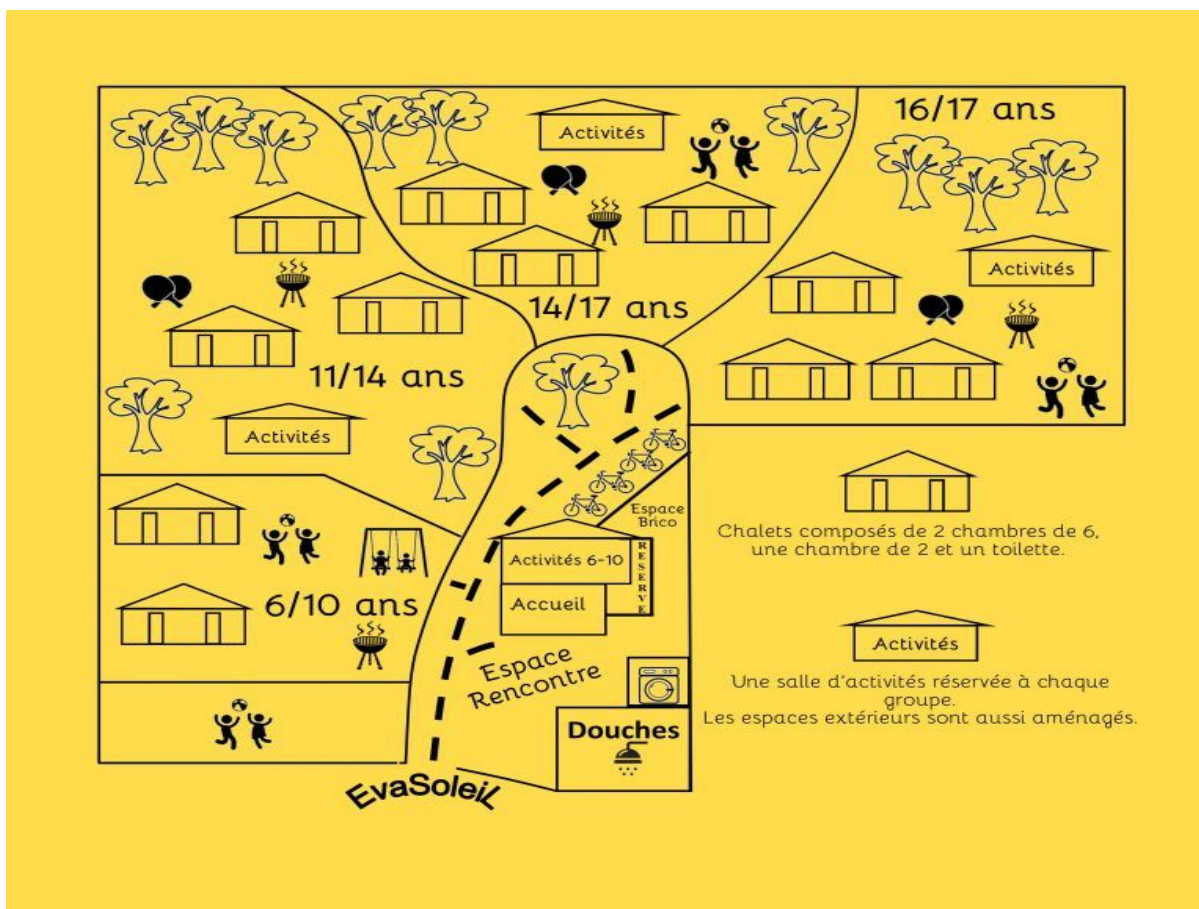
33930 VENDAYS - MONTALIVET

« Vent d'Est » est une **association** loi 1901, créée en 1999, qui est gestionnaire d'un centre de vacances, reparti en plusieurs espaces et plusieurs bâtiments. Nous louerons en 2018 pour la seconde fois la partie « Vent d'Est 4 » constituée de 11 chalets de bois. En partenariat avec Vent d'Est, nous avons aménagé en 2017 cet espace en un village pour enfants. Quelques améliorations sont en cours de travaux pour l'été 2018.

Vent d'Est met des espaces en commun aux les différents groupes (salles, terrain de basket, espaces de jeux). L'utilisation de ces espaces est gérée par l'équipe de direction.

L'association héberge et assure un service de **pension complète**.

Vent d'Est a pour objet une réhabilitation de centres de vacances anciens (Vent d'Est 1 est un ancien centre de vacances des années 1960), au fil du temps, permettant de faire venir à Montalivet, en bord de mer, des groupes à un coût raisonnable, et d'accueillir dans une partie des bâtiments un lieu de vie éducatif (nous accueillons également les enfants du lieu de vie sur nos colos). Vent d'Est crée des emplois et accueille des centaines d'enfants chaque été. C'est un véritable partenaire éducatif d'Evasoleil.



Le seul hébergement possible est en chambre.

Les caractéristiques de l'espace réservé au 16/17 ans du village sont :

- 3 chalets de couchage comportant chacun :
 - 2 chambres de 6 contenant chacune 3 lits superposés, des étagères, un lavabo
 - 1 chambre de 2 (animateurs / animatrices / infirmerie)
 - 1 WC à l'arrière de chaque chalet
- 1 salle d'activités réservée dans l'espace, assez petite, ouverte sur l'extérieur
- 1 barbecue
- L'accès des espaces communs (douches*1, terrain de beach volley*2, salle de restauration, Laverie*3)

1. Afin d'optimiser le partage des douches avec les autres groupes, les 16/17 ans peuvent utiliser toutes les douches toute la journée (sauf de 18h55 à 19h30). Certaines douches sont affichées « réservées aux 11/14 ans ». Elles sont donc interdites aux 16/17 ans.

2. 4 tables réservées aux 16/17 ans pour les 3 repas de la journée dans le restaurant. Les petits déjeuners se prendront entre 7h30 et 9h30. Déjeuner : 12h30 ; Diner : 19h30

3. La laverie est réservée au groupe des 16/17 ans certaines demi-journées en fonction du planning affiché sur la porte (6 machines)- Les lundis pour les animateurs (des 4 groupes)

Les 4 groupes sont installés à proximité des uns des autres. Les règles intergroupes concernant la gestion du calme sont les suivantes : Avant 9h30, c'est le calme dans tous les espaces. Après 22h15, c'est le silence à l'extérieur de son espace-groupe et le calme dans son espace groupe.

I-5- Les formules de séjour

Chaque jeune peut choisir, pour chaque semaine de son séjour, au moment de la réservation une des 3 formules ci-dessous :

- **Séjour Equitation à la Plage** offrant 3 séances d'équitation (carrière, forêt et plage) et une activité bonus à déterminer sur place, le dimanche
- **Séjour Surf, Nature et Sensations** offrant 3 séances de Surf et une activité bonus à déterminer sur place, le dimanche
- **Séjour Multisport** offrant une séance de Surf, une séance d'accrobranche, une séance de catamaran et une activité bonus à déterminer sur place, le dimanche

Une séance de pêche aux étangs de la Barreyre est proposée à tous. Pour les groupes des 11/17 ans, une séance de Djembé est proposée pour les volontaires, le mercredi soir.

Les activités bonus sont des activités que chaque jeune choisit sur place, le dimanche. Elles permettent de pratiquer une 4^{ème} activité de prestation (payante). Nous proposons une liste d'activités possibles dès le début du séjour mais il arrive parfois que certains jeunes souhaitent pratiquer une activité qui n'est pas listée. Le plus souvent, et surtout pour les jeunes qui ne restent qu'une semaine, le choix se fait parmi le paddle, le paddle multiplace, le surf, l'équitation en forêt, le catamaran, le teleski nautique, ...

Le planning des activités de prestation varie en fonction des semaines (effectif et choix des enfants et des jeunes). Sylvain et Laure affinent les réservations et donc le planning au fur et à mesure des inscriptions et parfois jusqu'à la dernière minute. Voici le planning prévisionnel des activités 16-17 ans / réservations auprès des prestataires :

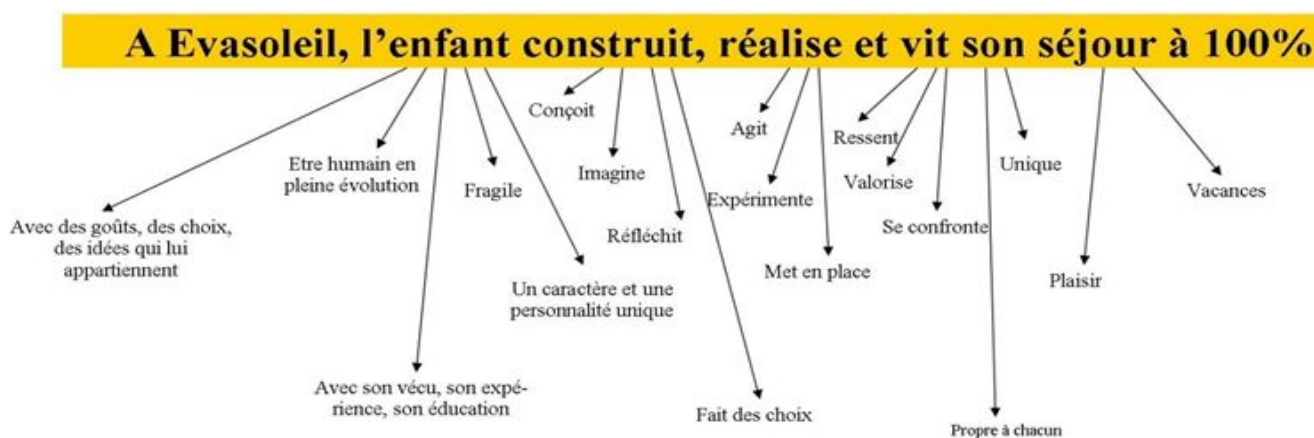
Planning prévisionnel des activités de prestation des 16-17 ans					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	9h : Surf (12)	8h30 : Equit + Plage (6)	10h : Accro bonus	8h30 : Equit plage - (6)	9h : Surf (12)
	9h : Equit + forêt (6)	9h : Surf (12)	10h30 : Cata (8)	9h : Surf (16)	10h : Equit Carr + (4)
	10h : Equit - forêt (6)	9h : Equit - carr (8)		10h : Equit forêt + bonus (6)	10h : Equit forêt - bonus (6)
		10h : Accro multi			
Après-midi			14h : Cata (7)		
		17h : Paddle multi	14h : Paddle (5)		
			17h : Teleski naut (8)		
Soir		Pêche 18h30	20h15 : Djembé		

I-6- L'équipe pédagogique du groupe

Juillet (Conseillère : Sabine Potdevin)			Août (Conseiller : Mathieu Mauvieux)		
Poste	Prénom/Nom	Dates	Poste	Prénom/Nom	Dates
Directeur	Laura Conan	Du 08/7 au 28/7	Directeur	Nathanael Pebereau	Du 29/7 au 25/8
Directeur	Valentin Giraud	Du 08/7 au 28/7	Directeur	Pierre Chanliau	Du 29/7 au 25/8
Directeur	Sylvain Stienon	Du 08/7 au 11/7	Directeur	Sylvain Stienon	Du 29/7 au 31/7
Anim	Anaïgue Testu	Du 08/7 au 28/7	Anim	Zoé Guelton-Chacun	Du 29/7 au 25/8
Anim	Geoffrey Merli	Du 08/7 au 28/7	Anim	Maïma Hamon-Lucas	Du 29/7 au 25/8
Anim	Baptiste Brunet-Fortin	Du 08/7 au 28/7	Anim	Hakan Yasar	Du 28/7 au 25/8
Anim	Loélia Troubadour	Du 08/7 au 28/7	Anim	Abdelkader Kherrat	Du 28/7 au 25/8

II- Les objectifs éducatifs du séjour et les démarches pédagogiques associées

II-1- La participation ([le média](#))



Plusieurs démarches sont mises en place pour cela

L'objectif de la participation, c'est d'amener les jeunes à créer eux même leur séjour en étant dans la bienveillance et l'ouverture. Amener les jeunes à participer, ça veut aussi dire être présent pour eux, notamment durant les temps de paroles (vie de chambre), qui leur permettront de prendre confiance et d'exprimer leurs besoins, mais également parler des choses qu'ils rejettent et qui, si ce n'est pas traité directement, peut devenir conflictuel et prendre de l'importance. Mais si il y a des conflits, cela peut être aussi bénéfique pour l'ensemble du groupe, dans le sens où l'on amène les jeunes à prendre conscience de ce qui a créé le conflit et de comment on aurait pu l'éviter.

Le conflit est également bénéfique en cela qu'il permet la confrontation des points de vue et d'avancer ensemble. Il faut cependant veiller à ce que la forme de la résolution soit la plus saine possible (Qu'elle ne mette en danger personne).

L'objectif de la participation, c'est aussi apprendre au jeune à prendre le droit de choisir, en l'amenant à comprendre les objectifs du séjour.

1- L'assemblée de jeunes ([le média](#))

L'animateur doit accompagner les jeunes dans la réalisation de leur assemblée. Pour cela, il doit, dès le tout début du séjour, montrer aux jeunes l'importance de ce temps.

Si l'assemblée permet aux jeunes de régler les questions de la vie quotidienne, elle permet aussi de réguler les conflits. L'animateur doit donc aider le président à jouer son rôle de médiateur, en aidant les jeunes à s'exprimer pleinement sur leurs ressentis autour de ce conflit et sur la manière de le résoudre.

L'animateur doit également veiller à la bonne préparation de l'Assemblée (rédaction de l'ordre du jour, attribution du rôle de président, etc...)

Concernant la construction de l'ordre du jour, une feuille accrochée dans la salle d'activité pourrait permettre aux jeunes d'écrire ce qu'ils souhaitent communiquer en assemblée. Le président du jour reprendrait la feuille avec l'animateur pour animer l'assemblée;

Ici aussi, l'animateur a vocation à s'effacer même si ce n'est pas toujours évident. Dans des cas extrêmes, (ex: heure du coucher à 3h) l'animateur peut être amené à intervenir pour faire prendre conscience de paramètres non pris en compte.

2-La première veillée du dimanche soir ([le média](#))

Pour la première veillée, l'animateur doit valoriser et motiver chaque jeune afin que chacun se sente capable de mettre en place une activité. Pour cela, chaque jeune devra, dès son arrivée sur le camp, écrire toutes les activités qu'il souhaiterait faire durant la semaine. L'animateur devra pour cela parler du budget de groupe. Une fois que toutes les activités auront été répertoriées, l'animateur devra faire un tri, puis animer la veillée de telle façon que tous les jeunes est envie de s'investir durant leur séjour.

3-La préparation et l'animation des activités ([le média](#))

L'animateur doit "Faire avec" et pas "à la place de" en prenant en compte les capacités et en les revalorisant. Il accompagne le groupe dans ses activités et dans sa construction personnelle. Il est une personne ressource qui écoute avec bienveillance et donne un sens aux informations qu'il recueille.

Ici l'animateur travaille à sa propre inutilité si on peut dire puisque sa victoire serait de pouvoir disparaître ou de ne plus intervenir.

L'animateur s'assure de la bonne réalisation du projet que les jeunes souhaitent mettre en place. Nous avons ainsi la possibilité de procéder par questionnement sur leur organisation afin de les faire réfléchir et qu'ils puissent trouver la réponse par eux-mêmes.

4-Le budget ([le média](#))

Un budget de groupe de base est remis au groupe dès le début de la semaine (50€) qui peut être augmenté en fonction des gains que le groupe réalise lorsqu'il annule des repas*. L'équipe est garante d'expliquer et de faire comprendre la tenue du budget de groupe afin qu'en assemblée, les jeunes décident des *achats qu'ils souhaitent faire pour leur séjour (matériel, amélioration de la dernière soirée...)*.

Afin de sensibiliser à l'existence du budget de groupe, les animateurs en parleront en temps informels lors de la 1ère journée afin qu'ils puissent réfléchir aux activités qu'ils veulent faire. Ils l'expliqueront également de manière plus concrète lors de la 1ère veillée.

Les animateurs créeront également une affiche leur rappelant le budget du début et l'argent qu'ils peuvent récupérer en mangeant en autonomie.

Afin d'aider à visualiser l'avancée du budget, nous pourrons inciter les jeunes à créer des outils permettant de bien visualiser le suivi du budget ou leur en proposer (cahier de suivi, camembert)

** Lorsqu'un repas est annulé (décision de la première veillée), le groupe a un budget supplémentaire de 3€/participant. Tout ce qui ne sera pas dépensé pour les achats des aliments s'ajoute dans le budget de groupe.*

5- L'inter Séjours ([le média](#))

L'objectif de l'inter séjours est de permettre une transition idéal entre les deux semaines.

Pour cela, l'animateur doit tout d'abord laisser le temps aux jeunes de tourner la page du premier séjour afin d'entamer la construction de la deuxième semaine dans les meilleurs conditions possibles. Ensuite, l'animateur doit accompagner les jeunes dans le rangement, l'aménagement et l'organisation du camp pour la nouvelle semaine.

L'animateur doit également encourager les jeunes qui sont restés sur le centre en accentuant sur le fait qu'ils seront les pionniers du début de cette nouvelle semaine. Il doit également les motiver pour que durant la semaine ils organisent des activités.

Afin qu'il n'y ait pas de rejets des nouveaux, l'animateur doit permettre la création d'un environnement propice à leur arrivée en abordant le sujet plusieurs fois avec le groupe restant, en donnant les prénoms, les activités qu'ils vont pratiquer ensemble par exemple.

6- Les 5 missions

1. mission accueil des arrivants,
2. mission aménagement du centre et goûter,
3. mission comment se mènent les assemblées de jeunes,
4. mission comment se gère le budget de groupe (ministère des finances),
5. mission écriture des droits, devoirs, règles de vivre-ensemble (constitution du groupe).

A 17h, chaque groupe présentera sa mission aux autres. Les règles s'imposent de fait, au moins jusqu'à la prochaine assemblée, le lendemain.

II-2- L'individualisation / la personnalisation ([le média](#))



- L'animateur doit adapter son attitude, sa disponibilité, ses échanges, sa relation aux besoins repérés de chaque jeune.
- Les activités (bonus, veillées...) doivent toujours permettre un maximum de choix
- La vie de chambre, chaque soir, avec l'animateur référent favorise l'échange en toute confiance avec chaque jeune
- La référence de l'animateur auprès d'un petit groupe de jeunes est mise en place et doit favoriser de la part de chaque jeune une aisance à aller vers, échanger, se confier
- La double référence (animateur & directeur) est mise en place pour chaque jeune qui semble en avoir besoin
- La gestion de la liberté est réfléchie et favorisée en fonction des capacités de chacun (et non du groupe)
- La gestion de la vie quotidienne, des fratries, de l'accueil de jeunes porteurs de handicaps, des relations familiales pendant le séjour, de l'accueil des énurétiques, les attitudes face aux déviances des individus, au respect des libertés d'opinion doivent être en cohérence avec l'objectif de la personnalisation du séjour. Les règles communes doivent être élaborées pour permettre et favoriser des réponses individualisées apportées à chacun, à chaque cas.
- L'animateur doit échanger avec tous les jeunes. Il doit être attentif à chacun et communiquer auprès de l'équipe sur les problématiques de chacun. Il doit également être en mesure de prendre compte la subjectivité de chacun, ses qualités, ses défauts et mettre les besoins et les envies au centre de la colo. Il fait en sorte de les rendre acteur de leur colo et de les inclure dans la vie collective et de groupe en valorisant leurs compétences et leurs capacités.

1- Les références et doubles références ([le média](#))

L'animateur doit être à l'écoute du jeune et l'informer du regard que l'on porte sur lui. Dire qu'on s'inquiète pour quelqu'un c'est le faire exister.

L'équipe d'animation doit tenir compte des préférences du jeune lors de l'établissement d'une double référence afin que celui-ci soit en mesure de s'ouvrir plus facilement.

2- La vie de chambre ([le média 1](#), [le média 2](#))

Afin de favoriser l'échange en vie de chambre, l'animateur doit faire en sorte que tout le monde puisse y trouver sa place tant physique que moral. Il s'agit pour lui de mettre en place de l'intimité dans le collectif. Ce temps permet de signifier, sans forcément dire, que les jeunes comptent. Cette espace symbolise le fait que les animateurs sont disponible à tout moment (de manière raisonnable) pour parler.

L'animateur doit donc veiller à créer un lien entre les jeunes de sa chambres afin de permettre une meilleure gestion des conflits et une cohésion de groupe.

3- Les relations avec les familles ([le média](#))

Pour les relations avec les familles, l'animateur doit informer les ados qu'ils ont la possibilité d'appeler quand ils le souhaitent (exceptés lors des activités, vie de chambre, conseil et repas).

Il rassure autant que possible les familles au moment de l'accueil afin que le départ du jeune se fasse sans stress.

Il doit également permettre aux jeunes de se détacher du cocon familial pour profiter de leur vacances.

4- Les relations intergroupes ([le média](#))

Concernant les relations intergroupe, l'animateur doit veiller à ce que les jeunes restent avec leur groupe lors des temps libres, les repas et le convoyage. A l'occasion, il doit permettre des rencontres entre les groupes tout en veillant à ce que son groupe ait sa dynamique propre afin de favoriser leur fonctionnement démocratique.

5- La drogue, la cigarette, l'alcool et la sexualité ([le média](#))

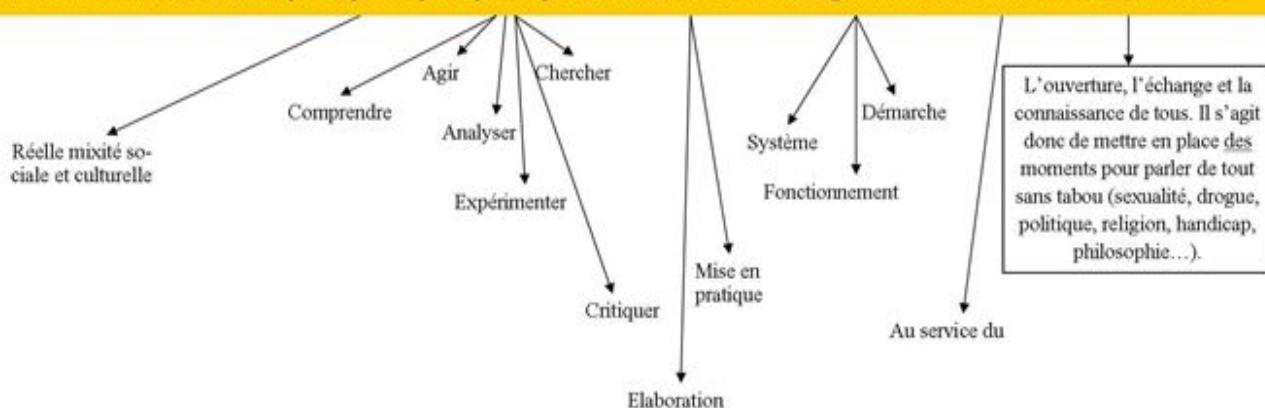
Concernant la drogue, la cigarette, l'alcool, la sexualité, l'animateur doit prévenir de tous les risques encourus. Celui-ci doit se montrer ouvert à toute questions. S'il est important de prévenir, il faut également dédramatiser certains faits et même interroger les jeunes sur le "Pourquoi" ils consomment.

Poser un cadre sur leur consommation, les prévenir et les sensibiliser aux risques et aux attitudes à avoir envers l'autres c'est les responsabiliser et les rendre acteurs de leurs choix. Leur permettre de parler librement de certaines choses c'est leur laisser le droit d'être eux-mêmes sans jugement.

Vis-à-vis de la cigarette, l'animateur doit veiller à ce que les jeunes non fumeurs ne se rendent pas dans le coin fumeur. Il doit également être vigilant à ce que la cigarette ne soit pas un élément de séparation des groupes.

II-3- Le vivre-ensemble ([le média](#))

Evasoleil accueille tous les enfants qui respirent pour participer à la mise en vie d'une organisation facilitant le vivre-ensemble



C'est l'objectif qui vise directement l'éducation populaire et citoyenne.

La colo est donc un espace où les jeunes expérimentent différents outils d'une démocratie (l'assemblée, la création d'une loi, éventuellement en test une monnaie locale, une constitution en début de séjour, une gestion collective d'un budget...). L'équipe devra faire des liens pour que le public prenne conscience et se donne les moyens d'expérimenter une démocratie qu'il leur semble juste et tient compte de chacun.

Les règles pour vivre ensemble doivent être présentées par la direction du séjour et éventuellement discutées lors des assemblées pour être acceptées par tous.

1- Favoriser le vivre-ensemble ([le média](#))

L'animateur doit dès l'accueil, prendre le temps de rencontrer chaque jeune des chambres dont il a la référence pour rassurer, créer un premier lien, échanger, connaître,....

L'animateur doit être capable de prendre du recul sur les situations qui impliquent le vivre ensemble.

L'animateur connaît le vivre ensemble lui permettant de se positionner et d'assurer une égalité et une équité à chacun dans chacune des situations.

L'animateur est lui même intégré et vit le vivre ensemble dans sa façon de respecter les autres, est à l'écoute des jeunes, de leur proposition, envie, peur, question..

L'animateur participe, fait le vivre ensemble dans chaque moment de vie, de création, d'implication autour de projet avec les jeunes.

2- Sensibiliser les jeunes à leurs droits ([le média](#))

L'animateur doit organiser des temps d'échange et de débats autour de la cide afin de permettre aux jeunes de les connaître et de se les approprier

L'animateur doit aborder le sujet sur les temps informel et faire savoir aux jeunes que nous sommes prêts à matérialiser le sujet par un projet s'ils le souhaitent (Ex: fil rouge sur les 4 séjours)

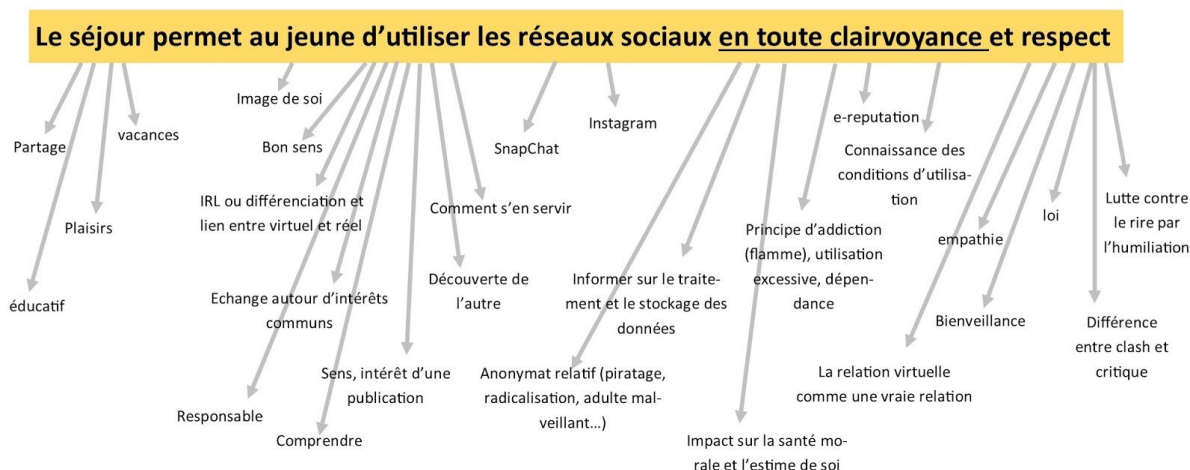
L'animateur doit mettre à disposition des espaces d'expression libre et volontaire autour des droits de l'enfant (Ex: affiche). Ces supports pourront faire l'objet d'un bilan ou d'une discussion.

II-4 Eduquer à l'usage des réseaux sociaux ([le média](#))

Notre expérience 2017 nous a fait découvrir les problématiques suivantes, en lien avec les réseaux sociaux :

- La plupart des jeunes utilisent SnapChat pour communiquer avec d'autres groupes (de notre colo et d'autres colos). Cette communication amène des conflits, des tensions, des relations intra et intergroupes invisibles pour nous, qui peuvent aboutir à des exclusions par le groupe, de la violence y compris physique
- Certains jeunes fragiles que nous accueillons s'exposent facilement (et toujours sans que nous le sachions) à des relations et jeux dangereux (provocations, intimidation, harcèlement, ...)
- La vie de groupe sous-marine (via Snap) est plus importante que la vie de groupe de surface, posant des problèmes aux animateurs pour réguler, anticiper, travailler avec les jeunes
- Certaines expériences liées à Snap ont très mal abouti : Une bagarre générale, 2 renvois, une scarification, et un harcèlement qui a perduré après le séjour...

En 2018, l'équipe de direction a donc ajouté l'**objectif suivant** :



Démarche :

Evasoleil gère des comptes Instagram, Twitter et une page Facebook, durant le séjour et tout au long de l'année, qui peuvent être utilisées par les jeunes (exemples : concours des meilleurs photos artistiques, art de la photo sur l'Instagram d'Evasoleil, quotidien du groupe sur SnapChat, etc.)

Pendant l'été, chaque semaine, chaque groupe d'ados créera un groupe SnapChat permettant aux jeunes et aux animateurs (exemplarité) d'échanger, d'informer (sur les activités...), de mettre en valeur le quotidien du groupe et son histoire (en respectant le droit à l'image, le consentement et l'intimité des individus), avec des pratiques intelligentes et favorisant la discussion autour de l'outil (différenciation entre réel et virtuel, etc.)

Sensibilisation des ados vers les préados possible (affiche, veillée...)

Intégrer la question des réseaux sociaux dans la constituante (règles de vivre ensemble) / Responsabilité des contenus créés et publiés

Concernant les Réseaux Sociaux, L'animateur doit évoquer et sensibiliser aux problèmes que peuvent engendrer les réseaux sociaux, que ce soit en vie de chambre ou avec le groupe, tout en créant un climat de confiance sur le groupe SnapChat pour que chacun puisse s'exprimer librement et partager ses photos, vidéos des bons moments de la journée ainsi que ses idées sans être juger.

III- Les traductions pratiques du projet

III-1- Le rôle de l'animateur

Il est garant de la mise en vie du projet éducatif et du projet pédagogique d'Evasoleil. C'est lui qui est garant des besoins des enfants.

1- Avant le séjour

Réunir les documents officiels, diplômes et certificats médicaux (ou copie des vaccins)

Il est garant de la mise en vie du projet éducatif d'Evasoleil et du projet pédagogique de l'équipe. C'est lui qui est garant des besoins des enfants."

2- Pendant le séjour

L'animateur prend soin de développer une relation éducative basée sur le respect et la confiance. Il a à coeur d'accompagner l'enfant vers la réussite de ses possibilités et l'accomplissement de ses besoins qui peuvent être variés comme le besoin de dormir, d'appeler sa famille, de créer, de se faire des amis...

La posture de l'animateur pour garantir le cadre posé :

Elle se définit par la capacité à poser des repères et des limites claires en étant sûr qu'elle respecte les besoins de chacun, on appelle ça l'autorité bienveillante.

Cependant, il doit être en mesure de prendre du recul sur la vie du groupe afin d'analyser de pouvoir permettre de faire remarquer au groupe les dysfonctionnements sans jugement moral et qu'ils puissent, ensemble, trouver des solutions.

Chaque animateur doit être en capacité d'écouter son propre rythme afin de garantir sa posture éducative.

III-2- Le rôle et les fonctions de l'assistante sanitaire

Il est possible que nous recevions sur le centre des jeunes porteur d'handicaps physiques et/ou psychologiques. L'association Evasoleil donne accès à toutes les personnes en situations de handicap aux séjours, à condition que celles-ci se sentent à l'aise en collectivité. Ces personnes, seront au même titre que les autres jeunes, intégrés à 100% dans la mise en place et la réalisation de notre séjour, et ce, dans le but de les responsabiliser au maximum. Il faut veiller à ce que ces jeunes ne subissent aucune atteinte à leur intégrité physique et morale, comme tout un chacun. En conséquences certains jeunes auront besoin d'une écoute et d'une attention plus importantes pour être rassuré.

La santé ne doit pas être considérée simplement comme l'absence de maladie mais comme une ressource, un processus à construire tout au long de son existence. Il faut prendre en compte la personne dans toute son ambivalence, ses désirs, et ses besoins (psychologiques, sociales, physiologiques,...). A vous d'être vigilants sur les besoins des jeunes, de les rendre plus autonomes. La santé passe également par la phase hygiène.

L'Assistant Sanitaire « officiel » sera un des co-directeur, chaque groupe aura son référent assistant sanitaire.

1- Pour le rôle de l'assistant sanitaire de l'équipe de direction :

- Aide à l'organisation des infirmeries de façon claire et pratique
- Veiller au bon déroulement du suivi des enfants qui ont des traitements
- S'assurer du suivi du cahier d'infirmerie
- Faire le point avec les animateurs référents et les traitements de chaque enfant/jeune
- Prendre les décisions en cas de problème
- Prodiguier les premiers soins s'il y a danger
- Veiller à la tenue et l'entretien de l'infirmerie

2- Le rôle de l'assistant sanitaire de référence de chaque groupe:

- Tenir à jour le cahier infirmerie pour les bobos et les soins
- Alerter en temps réel l'AS (la directrice adjointe) en cas de toute situation ou signe touchant Récupérer et traités les fiches sanitaires dès l'arrivée de chaque enfant/jeune et afficher les informations dans les infirmeries de manière centralisé
- Signaler et contrôler les repas particulier (allergies alimentaires) y compris pendant la fabrication de repas
- Préparer chaque dossier d'enfant avec : sa fiche, son sachet de médicaments avec le nom de l'enfant et une photocopie de l'ordonnance. (les sachets sont mis sous clés)
- Organiser et entretenir l'infirmerie de façon claire et pratique avec les produits pharmaceutiques nécessaires au quotidien d'un ACM
- Etre disponible, à l'écoute de tous les besoins sanitaires
- Administrer et suivre les traitements
- Avoir un rôle préventif santé/hygiène
- Vérification régulière des trousse à pharmacie, certaines seront positionnées de façon permanente dans des lieux communs, comme les minibus
- Conseiller l'équipe et être conseillé (direction du séjour, 15, médecin) en cas de besoin ou de doute

Durant son congé l'animateur référent de l'infirmerie doit prévoir son remplacement.

III-3- Le rôle des animateurs sur la plage, pendant la baignade



Il faut des animateurs (toutes tranches d'âges) présents sur la plage pour aider à tenir le périmètre. Certes ce n'est pas ce qu'il y a de plus marrant mais c'est quelque chose d'essentiel, c'est la sécurité des enfants.

C'est aussi pour ça que la baignade commence que quand le SB donne le feu vert, que ce soit pour les moins de 14 ans mais aussi pour les ados. Car le SB reçoit des informations de la part des MNS de la plage qu'il doit faire partager à l'ensemble des animateurs, qui transmettront à leur groupe.

Le SB a toujours le dernier mot sur la plage, il doit être écouté par tous.

1- Généralités :

Le rôle du SB est de diriger et surveiller la baignade. Il intervient avant le début de la baignade pour donner les directives. Les animateurs accompagnateurs organisent l'animation lors des baignades (dans l'eau et hors de l'eau), avec si besoin l'aide du SB. L'organisation pourra être proposée aux enfants (comme le reste du séjour, les activités qu'ils vont créer pourront concerner les temps de baignade).

Les animateurs dans l'eau doivent garder un contact visuel fréquent avec le SB. Les enfants sont comptés au début et à la fin de la baignade. Celle-ci est annoncée par un X fait avec ses bras du SB qui sera fait en hauteur pour être vu par les animateurs.

Les enfants viennent taper dans la main du SB lorsqu'ils entrent ou qu'ils sortent de l'eau.

2- Rappel des règles essentielles +de 6 ans :

1 animateur (dans l'eau) pour 8 enfants, SB non inclus ; Le SB n'est pas obligatoire à partir de 14 ans.

Attention ne serait-ce que mettre les pieds à l'eau est considéré comme baignade et cela nécessite donc la présence d'un SB. Pour l'océan cela vient du fait que beaucoup de noyades ont eu lieu avec une vague qui emportait des gens qui ne faisaient que tremper leurs pieds; Cela est aussi dû à la présence éventuelle d'animaux présentant des dangers (piqûre, coupures, morsures), le SB étant secouriste et sensibilisés aux dangers aquatiques.

Les jeux où on se coule, les apnées ou les jeux de portage sont interdits jusqu'à 14 ans (groupes des 6/10 ans et des 11/14 ans).

3- Coup de soleil :

Le rôle des animateurs est de sensibiliser, montrer l'exemple et contrôler.

Causes et facteurs de risques :

C'est l'exposition au soleil, particulièrement durant la saison estivale et durant les heures où l'ensoleillement est le plus intense (10 h - 14 h) qui est à l'origine des coups de soleil. Ils atteignent la peau même par temps nuageux (ne pas se laisser tromper par l'absence de soleil).

L'exposition régulière au soleil et les coups de soleil répétés pendant l'enfance accroissent beaucoup les probabilités de contracter une tumeur cutanée (attention augmentation des cancers de la peau de 1000 % ces 20 dernières années. Tous les enfants doivent mettre de la crème solaire (aucune exception!)

Pour prévenir les coups de soleil :

- Avant de sortir, on met toujours de la crème solaire. On la choisit avec un FPS élevé (30 ou plus) et on l'applique abondamment sur toutes les régions qui risquent d'être exposées au soleil.
- Il convient de répéter l'application de crème solaire toutes les deux heures et chaque fois qu'on sort de l'eau.
- On porte un chapeau pour protéger son visage.
- Finalement, on se rappelle que le bronzage sécuritaire n'existe pas!

4- Rôle de l'animateur sur la plage

L'animateur a plusieurs rôles sur la plage :

- Transmettre les consignes données par le SB à l'ensemble du groupe, les expliquer
- Veiller à la sécurité de chaque jeune (exposition au soleil, mélange des groupes ados, publics extérieurs, ...)
- Accompagner dans leurs activités : discussions/échanges, jeu de cartes, motiver pour que les activités prévues aient lieu, etc.
- Aider les SB des 6-14 ans à tenir le périmètre si le SB le demande
- Etre garant du respect de l'environnement (déchets, dunes...)

Les animateurs/trices auront un rôle de prévention vis-à-vis des risques du soleil (crème, chapeaux). Nous les sensibilisons de manière orale tout en montrant nous-mêmes l'exemple.

Concernant la baignade, l'équipe d'animation devra communiquer et rappeler les règles (Ne pas se couler les uns les autres, apnée...) avant chacune d'entre elle. Nous vérifierons également que les jeunes soient bien à l'aise dans l'eau.

Lors de la première veillée, ils pourront également inciter les jeunes à réfléchir à des jeux qu'ils pourraient faire sur la plage (vu que l'on se baigne après les autres groupes)

Nous pouvons également préparer les sacs de plages avec eux en les responsabilisant vis-à-vis de ça.

Idées d'animations dans l'eau jeux sans matériel :

- 1,2,3 soleil, chat touché (qui peut s'appeler poisson-chat)
- Relais divers...
- Poissons-pêcheurs : Les pêcheurs font un cercle en se tenant par la main. Les poissons sont à l'extérieur. Les pêcheurs choisissent secrètement un nombre, puis comptent à voix haute en levant les mains vers le ciel. A ce moment là, les poissons s'amuse à rentrer et sortir du filet des pêcheurs. Arrivé au nombre convenu les

pêcheurs abaissent les bras et les poissons capturés deviennent pêcheurs. Variante : un pêcheur peut être à l'extérieur du filet pour attraper les poissons hors du filet. Le pêcheur n'a pas le droit d'aller dans le filet, ni le droit d'attraper des poissons quand le filet est refermé.

III-4- En convoyage

Les séjours les plus courts durant une semaine, des convoyages seront organisés les Samedis (retours) et Dimanches (Départs) de chaque semaine. Les convoyages pour Toulouse ont lieu sur 2 week-end seulement (2 dates aller, le 22/07 & 5/08, et 2 dates retour le 21/07 & 4/08). Pour Bordeaux, Tours, Orléans, Royan, Poitiers et Paris, un car fait le trajet et les arrêts chaque semaine.

Les rendez-vous avec les familles (colons et parents) devront être soignés, préparés car ils reflètent l'image et le sérieux de l'équipe d'animation, du séjour et de l'association.

Une fiche de convoyage comprenant la liste des mineurs, l'heure et le point de rendez vous sera remise à chacun pour en assurer le bon déroulement.

Le rôle de l'animateur en convoyage :

Agréable, rassurant, organisé (il devra prendre de quoi écrire), disponible

Ponctuel : il sera présent ¼ d'heure avant.

Il réceptionne et vérifie les livrets de voyage, laisse l'argent de poche dans les valises, note éventuellement les consignes données par les familles sur le livret de voyage. Il se prépare pour faciliter le retour aux équipes des livrets, des infos, etc.

Il parle aux jeunes, répond aux questions des colons et des parents, il rassure l'ensemble de la famille. Il sait répondre aux questions liées au transport (heure d'arrivée, nombre d'enfants), et à la première soirée des jeunes.

Lorsqu'il y a plusieurs animateurs, les animateurs se répartissent les tâches en amont, et ne restent pas ensemble devant les familles. Pour les gros convoyages, un seul animateur réceptionne les livrets de voyage, et les autres animent le groupe de colons. L'animateur chargé des livrets de voyage fait le point sur les régimes alimentaires particuliers et en informe le directeur dès que possible.

Il prépare éventuellement des petits jeux dans le car, fait connaissance avec tous les jeunes, parle du séjour avec chaque ado.

ATTENTION pour les groupes d'ados : L'ANIMATEUR NE MÉLANGE PAS LES JEUNES DES 2 GROUPES D'ADOS

Au retour, l'animateur est disponible, il rend le livret de voyage en main propre et fait passer les infos écrites dessus. Il discute bien avec les jeunes et les parents.

III-5- L'environnement du séjour: Posture et communication de l'équipe

1- La ville ([le média](#))

Les animateurs peuvent présenter la ville le premier jour. Afin de susciter l'envie, nous pourrions mettre en place un affichage des lieux afin de mettre en avant toutes les possibilités de la ville. Les règles des quartiers libres (sorties en autonomie) devront également être abordées avec les jeunes.

2- La présentation du centre ([le média](#))

L'équipe d'animation pourra capitaliser sur les anciens jeunes pour faire visiter le camp aux nouveaux arrivants et leur expliquer le fonctionnement. Cela peut être fait sous forme de jeu (organisé par les anciens)

3- Les activités de prestation ([le média 1](#), [le média 2](#))

Sur les activités de prestations, nous communiquerons avec des affiches sur l'heure, déroulement, participants, et présentation de l'activité...

En plus des affiches, nous pouvons être amenée à en parler nous-même ou en voyant avec les anciens s'ils peuvent les présenter;

4- Le bruit ([le média](#))

Pour accompagner le bruit, serait d'accompagner et de respecter le rythme des jeunes. Ainsi, si nous connaissons les tenants et aboutissants de ce rythme, nous pouvons appréhender et permettre des retours au calme.

De plus, considérant les jeunes comme responsables, nous devons leur donner les moyens de s'autoréguler, notamment lors des temps où la réunion est de mise mais aussi dans les moments réels.

Notre posture peut être faite via délégation de responsabilité sur les jeunes. Ce n'est pas forcément nous-mêmes qui régulons, mais plutôt les autres au moment opportun.

Nous pouvons nous appuyer sur la notion d'empathie pour faire prendre conscience à chacun de ce que le non-respect des règles autour du bruit implique pour les autres.

Sur les horaires imposés de coupure de bruit, nous devons expliquer dès le départ qu'il s'agit d'un non négociable.

En cas de débordement, nous avons la possibilité de mettre en place un "régulateur de bruit"

5- Le ménage ([le média](#))

Le ménage peut être mis en place comme un moment de rituel (comme beaucoup de moments), c'est-à-dire qu'à un moment de la journée, par exemple avant le déjeuner ou le dîner, on se pose, on fait une mini activité et c'est la "cérémonie du ménage", tout le monde à ce moment-là part ranger et nettoyer sa chambre ou les autres lieux de vie communs. Toujours en pensant bien au "pourquoi ?" La question du vivre-ensemble est de nouveau primordiale. Chaque personne à sa définition, mais on ne peut de toute façon pas empiéter sur l'espace vital d'autrui.

Ce moment peut être mis en place par l'animateur référent de la chambre afin de permettre plus de liberté sur le sujet. La question doit être abordé avec chaque chambre.

6- Le tri et la gestion des déchets ([le média](#))

L'idée est de nous impliquer nous-même dans la gestion des déchets et le tri sélectif afin de pouvoir les y sensibiliser.

Il est également important de les informer sur le sujet

Nous pouvons nous servir du jeu (Le moins de déchets possible) pour leur apprendre cette gestion des déchets tout en les motivant grâce au plaisir de gagner et à l'acte en soi (le tri sélectif).

III-7- L'hygiène et la gestion du linge

1- L'hygiène ([le média](#))

Nous devons les informer qu'ils peuvent prendre leur douche quand ils veulent durant leurs temps libre (excepté pendant le temps des 6-10). Nous devons également veiller à ce que chaque jeune se lave régulièrement de manière à ce que leur hygiène soit tenu (que ce soit pour eux ou le groupe).

Enfin, cela peut être fait par des rappels si besoin.

2- La gestion du linge ([le média](#))

Concernant la gestion du linge, l'animateur référent d'une chambre doit s'assurer que chacun ait de suffisamment de linge. Pour communiquer aux jeunes sur la gestion du linge, nous nous appuyerons sur le planning.

III-8- La gestion du matériel

1- La régie matériel ([le média](#))

Les animateurs parleront du matériel disponible et créeront une affiche avec le matériel mis à notre disposition. Il est aussi possible de mettre en lumière le matériel en l'utilisant nous-mêmes.

Les animateurs se serviront également de la visite du centre pour expliquer le fonctionnement de la régie.

Nous avons également la possibilité d'utiliser des photos du matériel prises pendant la prépa afin de mettre en lumière le matériel.

2- L'utilisation des vélos ([le média](#))

L'animateur doit vérifier que le tableau de réservation est bien rempli et ne pas hésiter à relancer les jeunes sur l'utilisation des vélos pour se rendre à la plage par exemple, et pour qu'ils pensent à réserver!

Sensibiliser en montrant le bon exemple concernant le code de la route et la sécurité et en discutant avec eux.

Concernant les réparations, nous avons la possibilité de proposer à ceux qui savent de montrer aux autres ou de mettre en place des affiches présentant la manière de réparer les vélos.

3- Les véhicules ([le média](#))

L'animateur doit bien vérifier que tout le monde soit bien attaché. Il doit veiller à ce que chaque jeune respecte les véhicules. Il doit avoir une conduite agréable tout en respectant le code de la route. Concernant la musique, l'animateur s'adapte au rythme et et aux attentes de son groupe !

III-9- La nourriture

1- Les repas ([le média](#))

Lors des repas, L'animateur doit être vigilant sur le partage des aliments. En ce qui concerne les départs en pique-nique, être vigilant sur le fait d'avoir tout ce qu'il faut en terme de nombre et de régime alimentaire. Pour le débarrassage, si les jeunes ne trouvent pas leur rythme de croisière, les inciter à trouver une solution en assemblée.

2- Les goûters ([le média](#))

Les animateurs proposeront aux jeunes de gérer eux même le goûter par chambre. Ils devront faire attention au stock et faire en sorte qu'ils durent toute la semaine. Ils pourront être accompagné par un anim s'il le faut. Concernant la préparation des goûters, les animateurs informeront les jeunes de la possibilité de le faire.

Afin d'éviter de polluer lors des goûters à la plage un sac sera mis en place pour les déchets.

3- Le petit-déjeuner ([le média](#))

Le rôle de l'anim est de garantir le besoin de chaque jeune. Il est garant du lever échelonné, ainsi du fait que l'enfant ait correctement dormi. Le petit-déjeuner élance la journée.

Nous pouvons proposer sous forme de jeu-débat des citations, des chansons etc afin de créer une dynamique de groupe et un confort relationnel.

Il veillera à ce que chaque jeune assume la responsabilité de maintenir propre la table et la vaisselle.

4- Les régimes spécifiques ([le média](#))

L'animateur doit être au courant des régimes spécifiques afin d'éviter les accidents.

IV- L'outil vie de chambre

Document d'Aide à l'animation de la vie de chambre 11/17 ans



COMMENT SE PASSE MA VIE DE CHAMBRE ?

Chambre : _____ Anim : _____ Date : _____

Ce soir, Comment j'anime ma vie de chambre (environ 20 minutes)? Jeu inventé Débat libre Autre

<u>Les Questions que je pose :</u>	<u>Les réponses :</u>	<u>Mon analyse :</u>
<p>Comment s'est passée la Journée ? (Dans le centre? A la plage? Aux activités extérieures?...)</p> <p>Comment se passe le conseil?</p> <p>Comment se passe la prépa des activités des jeunes?</p> <p>Y'a-t-il des problèmes dans le groupe? Dans la chambre? Si oui, quels moyens on se donne pour les régler?</p> <p>Comment se passe l'organisation du rangement de la chambre?</p> <p>Y'a-t-il un leader dans la chambre? Comment ca se passe?</p> <p>Chaque jeune s'exprime sur tout? Librement?</p> <p>Y'a-t-il des jeunes qui n'ont pas trouvé complètement leur place? Comment peut-on l'aider?</p> <p>Y'a t'il des situations à anticiper (couple, tensions, départ, conflit, autres...)?</p> <p>Peut-on améliorer le temps de vie de chambre? Comment?</p> <p>Autres (sujets apportés par les jeunes) :</p>		
<p><u>Notes, divers :</u></p>		

V- Journées 1 et 2 juillet & août:

Groupe : 11/14 ans

11-14

PROGRAMMATION QUOTIDIENNE DU DIMANCHE 30/07

Cet outil est la trame de réunion du soir, en ce qui concerne l'organisation de l'équipe pour le lendemain. (à archiver dans le classeur)

Animateur en congé : \emptyset

Nom de l'anim :	Lily	Florence	Louna	Albin	
Levé (laisser dormir les enfants au max) 9h30/10h	9 ^h conyoyage	9 ^h	9 ^h	9 ^h	
	↓ Lune d'attente ↓ classe de levé ↓ Fridge ↓ L'anim des ↓ L'anim des	Prépa 5 missions - Mission accueil - Acheter des tucs	→ afficher et expliquer - repasser les lits de chambre ② repasser planning & les activités bonif	→ chercher la doc ② aménagement centre.	
12 ^h 30					
13 ^h 30 - 17 ^h 30	Accueil centre Vers 13H	5 missions supéris	Accueil Parents	Infirmerie sur la Plage	
15 ^h - 19 ^h Assemblée / Pot d'ami exceptionnelle d'année	Repassage robes sur la Plage	Supervision des jeunes ds l'après des missions	Part au - expliquer - budget le principe - activités - mudiés	Préparation de la Plage	
18 ^h 30 Repas	BONUS / inscriptions			Repassage robes sur feuilles AS	
20 ^h 30 veillée	Supervision veillée (définition des horaires sur le planning)	→ définition des organismes p chaque activité	Un directeur viendra animer la veillée		
	VIE DE CHAMBRE / veif tour de monde st - résultat pour le lendemain				

Groupe : 11/14 ans

11-14

PROGRAMMATION QUOTIDIENNE DU LUNDI 31/07

Cet outil est la trame de réunion du soir, en ce qui concerne l'organisation de l'équipe pour le lendemain. (à archiver dans le classeur)

Animateur en congé : \emptyset

Nom de l'anim :	Lily	Florence	Louna	Albin	QUESTIONS
Petit déjeuner individualisé	Installation du petit dej, 7h45	Levée 8h	levée 8 ^h	Levée 7h45	
Les anim qui accompagnent les activités de 9h00 sont levés en lev, assurent la mise en place du petit dej dès 7h45 et accueillent les levés					Comment se passe le nivel de jeux?
Les anims qui prennent la relève de leurs collègues à 8h15 au petit dej et aux espaces ouverts d'activités	Jeuf gras complet	petit dej	petit dej Jeuf gras complet	petit dej Jeuf gras complet	
Activités : qui ? Quoi ? 9h00/10h30	Départ 8 ^h 30 Surf	départ 9h aérobranche	Départ 9 ^h 30 (Pot égulation + tuc)	départ 9h30 (Pot égulation + tuc)	
10h30 / 12h00	Prépa activité	Prépa	Prépa	Prépa acti	
Au retour des activités, qui fait quoi et où ? (activités, ateliers...) - Vie quotidienne	Prépa activité	Prépa Retour 12h30	Prépa	Prépa acti	Quin st n'importe pour préparer l'assemblée avec les jeunes?
12h30 - 13h15 Le repas : particulier ? A penser ?		Débranchage	Supervision mise table		
13h30 - 13h45 Préparation plage et activités					
13h45 - 17h00 Départ / Goûters / Retour. Plage qui ? Activité demandée par les enfants : anim réf.	Activité	13h45 Plage	13h45 Plage	Activité	
17h / 18h00 Activité / Ateliers / Temps libre. Qui fait quoi ? Ou ? Douches / Chambres ?	Prépa acti	QL 17h-18h	QL 17h-18h	Prépa acti	
18h30 - 19h Conseil de jeunes	Assemblée !			Supervis mise table	
Le Dîner : type de repas où, quand, qui ? Veillée, horaires : 20h30 - 22h00 quelles sont les veillées prévues : Qui anime ?	Débranchage				
Heures de retour au centre si en extérieur.	Veillée	Veillée	Veillée	Veillée	
Vie de chambre : qui ? Avec quel chambre ? Quelle heure ?	Vie de chambre	Vie de ch	Vie de ch	Vie de ch	
Autre :					